

Initiatives ministérielles

provinces paieront la moitié des primes, ce qui est beaucoup plus que la moitié des frais d'administration. C'est donc une mauvaise affaire pour les provinces. Pour moi, c'est loin du partage en trois parts égales. Les provinces se trouvent prises dans une mauvaise affaire mais, naturellement, comme les quatre provinces de l'Ouest ont des gouvernements conservateurs, on pouvait s'attendre à ce qu'elles se fassent prendre par ce qui semble être de bonnes pratiques commerciales. Les provinces auraient dû dire non dès le départ.

• (1310)

En réalité, le programme d'assurance-récolte s'en trouve affaibli et les agriculteurs seront incapables de payer des primes plus élevées. Les provinces et les municipalités des Prairies—encore que ce soit probablement la même chose dans le centre et l'est du Canada—ont suffisamment de difficultés comme cela. C'est le moment le plus mal choisi pour essayer de faire ce genre de changements. Ce n'est déjà pas sans mal que l'on avait obtenu une assurance-récolte que les gens pouvaient se permettre.

On a mentionné une aide spéciale pour l'ensemencement de printemps. C'est ce que nous avons eu quand j'étais jeune. L'aide spéciale était destinée à payer les semences. Il n'y avait pratiquement pas un quart de section de terrain en Saskatchewan qui n'ait été frappé de quelque privilège ou de quelque opposition en raison de l'achat de semences à crédit. Il a fallu attendre 1944 et Tommy Douglas pour que la province reprenne ces dettes à son compte et soulage les agriculteurs, puis assure les paiements de secours qui grevaient les municipalités. Ces dépenses s'accumulaient depuis des années.

On a beaucoup parlé d'une sorte de fonds national en cas de catastrophe pour l'agriculture. C'est une bonne idée qui n'est pas encore mûre et qui ne le sera pas sous ce gouvernement. Nous avons un régime d'assurance-récolte qui nous protège contre les dommages que nous fait subir Dame Nature. C'est elle qui décide et nous sommes à sa merci. Nous essayons donc de nous protéger collectivement: les agriculteurs, les provinces et le gouvernement fédéral.

Nous avons le programme de stabilisation du revenu qui a été conçu pour protéger les agriculteurs contre les caprices du marché. Il y en a qui disent que nous devons avoir un marché libre et ouvert. Il est libre et ouvert, mais cela coûte cher aux agriculteurs. Tout ce qu'ils ont eu, c'est une baisse des prix. Le programme de stabilisation du revenu vise à les protéger contre les fluctuations du

marché. Nous avons deux programmes qui, ensemble, assurent une certaine stabilité et une certaine protection aux agriculteurs. Ce sont essentiellement deux régimes d'assurance auxquels les agriculteurs versent des cotisations considérables.

Nous avons maintenant besoin d'un troisième programme. Nous avons besoin d'une assurance agricole générale qui protégera les agriculteurs contre ce genre de gouvernement. Compte tenu de la situation dans laquelle se trouvent nos agriculteurs, quiconque propose d'apporter ce genre de modifications au régime d'assurance-récolte ne peut être qu'idiot ou encore ignorant et stupide. Je ne sais pas s'il y a une différence entre ces termes, mais je n'ai pas d'autre façon de juger. Le régime d'assurance-récolte fonctionnait assez bien; il avait besoin de certaines améliorations, et il en a encore besoin. Personne ne conteste cela. Nous allons tous discuter ensemble des améliorations que nous pourrions apporter à ce régime au cours des mois et des années qui viennent.

Il y a un point auquel j'ai toujours attaché beaucoup d'importance parce que j'aime la chasse à l'oie, au canard, à la gélinotte à queue fine et à la perdrix de Hongrie. J'ai toujours pensé que les gens comme moi au Canada, et il y en a quelques millions, devraient contribuer financièrement non seulement à la protection de la faune, mais aussi à l'indemnisation des agriculteurs pour les pertes attribuables à la faune.

Je ne sais pas quelle est la situation actuellement. J'ai essayé d'obtenir une réponse du ministre de l'Agriculture la semaine dernière. Je sais qu'une partie des frais d'obtention de mon permis de chasse a servi à cela. Une partie a servi à la protection de la faune et une autre partie a servi à l'indemnisation des agriculteurs pour les dommages causés par la faune. Cela a toujours été un programme distinct, mais je crois qu'on devrait l'inclure dans le régime d'assurance-récolte.

Les chasseurs et les pêcheurs devraient verser une contribution, bien que je n'aie jamais entendu dire que les poissons détruisaient les récoltes, puisqu'il ne pleut pas. Il faut en tenir compte dans le programme de l'assurance-récolte. En tant que citoyen, moi, qui aime la chasse et le plein air, je suis tout à fait prêt à faire ma part pour assurer cette protection à nos producteurs agricoles.

J'ai pu constater les dégâts considérables que 12 000 ou 15 000 bernaches du Canada et 6 000 grues du Canada peuvent causer à un champ de blé en javelle de 80 acres. L'association Ducks Unlimited, les municipalités et les gouvernements provinciaux ont fait beaucoup pour fournir des cultures de diversion, un habitat sûr et des